



## VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

2<sup>DE</sup>

1<sup>RE</sup>

T<sup>LE</sup>

Musique

ENSEIGNEMENT

OPTIONNEL

SPECIALITE

### L'AUTONOMIE COMME ABOUTISSEMENT DE LA SCOLARITÉ DANS LE SECONDAIRE

#### Mots-clés

Autonomie, posture de l'enseignant, communauté d'apprentissage, responsabilité partagée de la transmission, dynamiques de projets, diversification des tâches et des responsabilités

L'autonomie est certainement l'héritage le plus précieux que peut laisser l'institution éducative à ses élèves. Le baccalauréat, en marquant la fin des études secondaires et en consacrant le début de l'âge adulte, doit pouvoir marquer le passage à l'indépendance dans les apprentissages. Les bases de cette indépendance sont progressivement préparées sur les trois années de lycée.

#### *La posture de l'enseignant comme préalable à l'acquisition de l'autonomie*

Encourager l'autonomie d'un élève suppose que l'enseignant passe progressivement d'une posture où il ne cesse d'orienter ce qui se passe en cours à une autre : en effet, plus l'enseignant se préoccupe de son « effacement », plus l'élève prend naturellement sa place comme un individu autonome, maître de la conduite de son travail ou comme un acteur à part entière d'un groupe. Le professeur doit ainsi veiller à moduler les formes de sa présence auprès des élèves en mettant en place dès la seconde des dispositifs relativement resserrés permettant la réalisation de projets avec un encadrement s'allégeant progressivement. Arrivés en terminale, les futurs bacheliers prennent en main la réalisation complète de projets musicaux seuls ou en groupes. Cette autonomie prend de multiples formes au sein de la conduite de projets : mise en place d'une pièce musicale, organisation d'un concert, collaboration dans un groupe, gestion de la sonorisation, programmation, direction d'une pièce musicale vocale et/ou instrumentale, découverte d'un instrument, prise d'initiative artistique, etc. Les champs d'application de l'autonomie sont ainsi très divers.

La construction d'une autonomie de l'élève peut être facilitée par les stratégies d'enseignement suivantes :

- **Proposer un cadre clair** pour que les élèves gèrent eux-mêmes la prise en charge du matériel (place, rangement, soin) ou celle des espaces de travail en leur demandant de changer spontanément la disposition de la salle suivant l'activité (orchestre, chœur, groupes, écoutes, pratiques diverses). Les amener à organiser par eux-mêmes les conditions propices au travail engagé et aux apprentissages visés.
- **Inviter régulièrement les élèves à se référer aux attendus du projet et aux compétences** qui y sont particulièrement mobilisées, les inciter à prendre du recul, à évaluer les autres membres du groupe, à s'autoévaluer et à se responsabiliser pour le rendu collectif.
- **Différer sa parole ou son aide** lors de la rencontre d'une difficulté sur une production : plutôt que proposer une solution, l'enseignant gagnera à engager ses élèves à partager leurs analyses avant d'éventuellement les orienter sur des pistes de remédiation. À partir d'un constat partagé sur un résultat intermédiaire, les élèves sont invités à élaborer par eux-mêmes les solutions. Parfois, il sera nécessaire que l'enseignant apporte les éléments techniques utiles pour aller plus loin ; généralement, il différera le plus possible ses propositions en invitant davantage les élèves à expérimenter des possibilités (et donc parfois à prendre une voie sans issue). Les élèves apprennent ainsi à créer, discuter, améliorer avec exigence leurs gestes spontanés. Lorsqu'une solution satisfaisante aura été trouvée, l'enseignant veillera à ce que le groupe soit capable de revenir verbalement sur ces différentes étapes en apportant un soin particulier à la précision de la verbalisation (utilisation d'un vocabulaire adapté, conscientisation d'une étape-clé transférable sur une autre problématique, etc.).
- **Favoriser les échanges entre les différents groupes** en leur permettant de se produire devant les autres régulièrement – y compris alors que le travail engagé n'est pas achevé – et en les incitant à verbaliser devant les autres les problèmes rencontrés et les solutions proposées. Des échanges réguliers en classe entière pour faire le point sur le travail en cours sont toujours opportuns pour le développement des apprentissages et de l'autonomie de chacun.
- **Permettre aux élèves de « prendre la main »** sur des dimensions techniques souvent réservées au professeur. Au lycée, certains élèves sont en effet capables de commencer à élaborer des polyphonies en atelier pour la chorale elle-même, de proposer des arrangements instrumentaux, d'élaborer une programmation de concert équilibrée, d'effectuer certaines démarches techniques ou artistiques (écriture de conducteur son et lumière, élaboration d'une chorégraphie, d'une mise en scène).

Retrouvez éduscol sur



## *Organiser la classe comme une communauté d'apprentissage où chacun participe aux progrès de l'autre et du projet de tous*

### Proposer des responsabilités collectives par niveau

Les perspectives de concerts, spectacles, manifestations sont souvent des occasions idéales pour développer l'autonomie des élèves. Au fil des trois années au lycée, elles permettent aux élèves de prendre progressivement davantage de responsabilités pour mener à bien l'organisation et le déroulement de ces événements. La classe de seconde est l'occasion d'une première prestation lycéenne, en petit groupe et devant un public, mais également d'une réflexion plus approfondie sur les différentes facettes du concert (gestion de la sonorisation, planification du répertoire, modalités d'interprétation, etc.). Dès la classe de première, les élèves peuvent prendre en charge l'organisation entière de « mini concerts », les élèves de terminale se mobilisant davantage sur les grandes prestations.

### Individualiser les apprentissages pour développer différents degrés d'autonomie

Chaque élève dispose de compétences musicales différentes. Tous ont profité de la formation en éducation musicale dispensée au collège enrichie pour certains d'une pratique en chorale ou orchestre et pour d'autres d'une formation dans l'enseignement spécialisé. Cette diversité est une richesse dès lors que le professeur en prend la mesure et s'attache à solliciter chacun pour ce qu'il peut produire et ce qu'il peut apporter au travail du groupe et/ou de la classe. La différenciation pédagogique est ainsi la condition du développement de l'autonomie des élèves. Ainsi, lorsque certains apprennent à se positionner en groupe, à s'appuyer sur les autres élèves et à apporter un regard critique sur le travail mené, d'autres peuvent évoluer plus individuellement et prendre par exemple en charge une recherche/écriture vocale ou instrumentale pour construire une partie du projet toujours collectif.

### Développer la responsabilité d'un enseignement partagé en s'appuyant sur la compétence et les acquis de chacun des élèves

La classe peut être envisagée comme une communauté d'élèves où chacun dispose d'acquis et de savoir-faire qu'il est possible de partager et de transmettre au sein de la classe. On veillera ainsi à favoriser les partages de compétences entre les élèves qu'il s'agisse de l'usage d'un instrument particulier ou de l'interprétation d'une pièce. La classe est un lieu de partage et d'entraide propice à la dynamique des apprentissages collectifs. Et en miroir, ces démarches collectives amènent chaque élève à prendre le recul nécessaire sur ses propres pratiques au bénéfice de ses apprentissages.

### Évaluer l'autonomie des élèves

La trace écrite doit pouvoir témoigner du degré d'autonomie des élèves, au moins sur certains aspects des apprentissages et contribuer à l'évaluation des compétences qui nourriront les bulletins périodiques et prépareront progressivement l'obtention du baccalauréat. Le développement progressif de cette capacité à formaliser en autonomie le travail effectué, les connaissances acquises, les réflexions conduites, les recherches effectuées, etc. sont aussi le gage d'une juste projection dans un parcours d'enseignement supérieur qui nourrira, durant l'année de terminale, le processus Parcoursup.

Retrouvez éducol sur



### Exemple de situation de travail propice à l'autonomie des élèves à partir d'un projet musical

À partir du matériau d'une pièce du répertoire populaire (actuel ou de tradition), il est possible de travailler l'autonomie dans plusieurs perspectives. Il convient cependant de choisir une pièce simple à mettre en place, lente harmoniquement et mélodiquement valorisante, afin que les chanteurs et les instrumentistes débutants puissent s'emparer d'une partie de clavier, de guitare, de chant ou de contrechant sans difficultés.

L'autonomie peut alors se travailler sur :

- la phase d'apprentissage des différentes parties : les lecteurs peuvent aider les non-lecteurs s'il existe une partition ; les instrumentistes peuvent apprendre d'oreille une partie simple aux-non instrumentistes. Le professeur aura tout intérêt dans ce cas à favoriser ce compagnonnage ;
- l'arrangement de la pièce : ce répertoire est bien souvent formé de nombreuses parties répétées. Les élèves peuvent facilement créer à partir de la formation instrumentale retenue en rajoutant leurs propres idées ;
- la partie mélodique peut être réservée à un soliste. Il pourra exprimer ses intentions musicales ou improviser autour d'une grille harmonique identifiée ;
- la coordination des différents interprètes pour la réalisation finale. Le soliste peut si besoin diriger l'ensemble ;

Les élèves sont ainsi en situation de créer une pièce avec un effectif plus ou moins important sans le concours direct de l'enseignant. Il est alors un observateur/conseiller attentif et bienveillant en étant davantage à côtés des élèves que devant eux.

Retrouvez éducol sur

